



ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 28 juin 2016

Madame Louise Gonthier
Chargée des projets spéciaux
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Direction de l'Abitibi-Témiscamingue.
80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Objet : Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et
de déviation de la route 117 à Malartic
Questions complémentaires du 28 juin 2016 (DQ6, n^{os} 1)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 14, 15 et 16 juin 2016 sur le projet mentionné, la commission la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, une question pour laquelle **la réponse est attendue d'ici le jeudi 30 juin prochain** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour la réalisation de ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. (1)

Questions complémentaires du 28 juin 2016 (DQ6, n° 1)

1. Sachant que les activités de la mine Canadian Malartic ont accru substantiellement les débits de transport lourd et de matières dangereuses sur le chemin du Lac-Mourier qui sert d'accès au site minier (document déposé PR3.3, p. 96) et que des résidants se questionnent sur sa sécurité, quelles sont les mesures et les aménagements qui pourraient techniquement être mises en place afin de rendre la fréquentation de ce chemin plus sécuritaire ?